

Agir ensemble
en faveur du

Râle des genêts



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Râle des genêts

La population française du Râle des genêts a connu une forte diminution depuis les années 1975, chutant de 2400 individus à 200 individus en 2020. Cette espèce classée en danger d'extinction en France est protégée au niveau national. L'espèce bénéficie d'un programme Life+ et d'un Plan National d'Action. En PACA, le Râle des genêts est classé en danger critique d'extinction (Liste rouge IUCN régionale 2020).

Biologie et Reproduction du Râle des genêts

Le Râle des genêts *Crex crex* est l'espèce emblématique des prairies de fauches. En PACA, il arrive de migration au plus tôt dans la première décennie de mai et s'établit dans les prairies de fauche montagnarde entre 1000 et 1400 mètres d'altitude et plus rarement les pâturages d'altitude jusqu'à 1850 mètres, pour assurer sa nidification. C'est une espèce difficile à observer car les individus restent dissimulés en permanence dans les hautes herbes. Cependant, il est possible de détecter sa présence grâce au chant caractéristique « krex-krex » émis par les mâles en période de reproduction. Les chants se font plus rares lorsque les couples sont appariés. Une première ponte de 8 à 12 œufs sur une simple dépression au sol a lieu en mai et une seconde ponte a lieu en juillet. La femelle couve seule les œufs durant une quinzaine de jours. Les poussins sont nidifuges - c'est-à-dire qu'ils sont capables de suivre leur mère dans les heures qui suivent l'éclosion - et seront émancipés au bout de leur quinzième jour.

Menaces pesant sur les populations de Râle des genêts

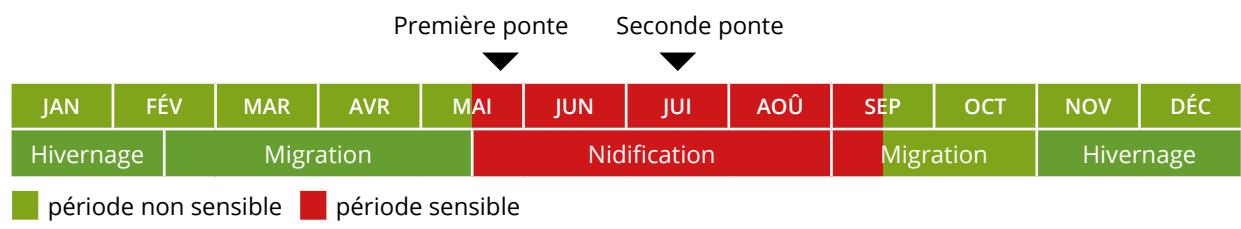
L'**intensification de la gestion des herbages** avec une mécanisation accrue et des fauches plus précoces et plus rapides est la principale cause de mortalité de l'espèce. De manière directe, les fauches au moment critique de la reproduction détruisent les pontes et les couvées et peuvent même affecter les adultes, en mue à cette période. De manière indirecte, les fauches impactent le milieu en générant un manque de disponibilité de nourriture et de zones de quiétude. De plus, lors des fauches, les râles des genêts sont plus susceptibles d'être prédatés puisque de nombreuses espèces opportunistes (Milan noir, busards, corvidés) suivent les tracteurs en quête de proies brusquement à découvert.

La **perte et la dégradation de son habitat** par conversion des prairies en culture ou plantation, par reboisement spontané après abandon des prairies ou encore par la pression du développement urbain, ne permettent plus au Râle des genêts de réussir sa reproduction.

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Proposées dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) menée en Europe, les **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques** (MAEC) prévoient depuis 1992 la mise en place d'un dispositif national d'**aide financière aux agriculteurs**, qu'ils reçoivent en acceptant d'adapter leurs pratiques aux enjeux environnementaux, tels que la préservation des habitats de Râle des genêts. Rédigés localement, les cahiers des charges des MAEC font l'objet de négociations et sont donc le résultat de compromis locaux entre intérêt économique et intérêt environnemental. Les agriculteurs s'engagent volontairement dans cette démarche, pour une période de 5 ans. Hors MAEC, il est possible de mettre en place des mesures d'urgences moyennant une compensation financière pour protéger une couvée de Râle des genêts constatée en période de reproduction.

Schéma de la phénologie et de la reproduction du Râle des genêts



Les pratiques agricoles favorables au Râle des genêts de mi-mai à fin août



Retard des fauches

Le retard des fauches fin juillet ou fin août pour sauver une ou deux pontes.



Paturage extensif

Le pâturage extensif pour préserver les habitats prairiaux sous réserve que les périodes de fauche soient compatibles avec la biologie des espèces qui s'y reproduisent ou y trouvent refuge.



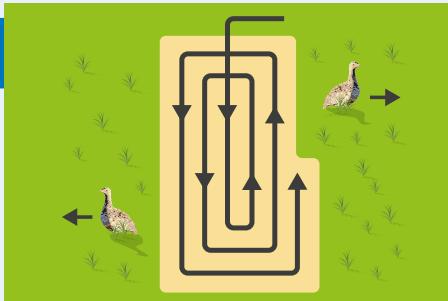
Zones refuges

Le maintien de zones refuges en laissant des bandes de prairie de 6m de large au minimum non fauchées jusqu'à début septembre afin de préserver une mosaïque de milieux sur de vastes ensembles de prairies souvent fauchées aux mêmes dates. Placées de manière pertinente, le long des fossés par exemple, ces bandes devront former un réseau pour permettre aux oiseaux prairiaux et notamment aux jeunes individus encore non volants de trouver nourriture et refuge et ainsi terminer leur croissance en toute quiétude.



Barres d'effarouchement

Les barres d'effarouchement, un outil à installer devant les engins agricoles qui servent à faire fuir la faune présente dans les prairies lors des fauches. Cette technique est complémentaire à la diminution de la vitesse de fauche.



Fauche centrifuge

La fauche centrifuge est un modèle de coupe qui permet de limiter l'impact de la fauche sur la faune en laissant le temps aux animaux de se déplacer progressivement vers l'extérieur de la parcelle, plutôt que de les acculer en son centre dans un îlot refuge qui sera finalement fauché. La technique la plus courante consiste à commencer à faucher par le centre de la parcelle, en tournant autour de ce centre de manière centrifuge.

Carte de présence potentielle du Râle des genêts en période de nidification en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Contact de la coordination régionale



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO PACA

6 avenue Jean Jaurès
83400 Hyères

04 94 12 79 52

paca@lpo.fr

paca.lpo.fr

Pour toute information :
thomas.girard@lpo.fr

Partenaire



Références bibliographiques

S. HUNAULT & A. VALLADE (2012). *Protection des sites de reproduction et réalisation d'actions novatrices et démonstratives favorables au Râle des genêts*. Life+ Râle des genêts.
S. HENNIQUE & E. BESLOT (2013). *Agir ensemble en faveur du Râle des genêts Crex crex, 2^e Plan national d'actions 2013-2018*. Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.
Râle des genêts : Note technique préparation saison 2021.